

Le 05 juillet 2019

Bulletin n° 083

LE POINT SUR L'ARBITRAGE

Le Syndicat a présenté sa preuve

Le jour 20 de l'arbitrage a commencé par le contre-interrogatoire de Nancy Beauchamp, négociatrice en chef pour l'unité des FFRS. Elle a réaffirmé les raisons pour lesquelles nous devons inclure à la convention collective des dispositions pour maintenir l'équité salariale.

Notre dernier témoin était Dave Bleakney, 2^e vice-président national, qui a témoigné quant à notre demande d'augmenter le montant que Postes Canada verse au Syndicat pour le fonds d'éducation. Il a fait savoir que les coûts associés à l'éducation ont augmenté considérablement, tandis que le montant versé au fonds par heures rémunérées est le même depuis 1995. Il a également indiqué que le nombre d'enjeux au sujet desquels nos membres doivent être sensibilisés a augmenté.

Au tour de Postes Canada de présenter la sienne

Le processus d'arbitrage se poursuit : c'est au tour de Postes Canada de présenter sa preuve, maintenant que nous avons présenté la nôtre. Les audiences seront suspendues jusqu'au 20 août en raison des horaires de l'arbitre et des conseillers juridiques.

Une fois que Postes Canada aura terminé sa preuve, nous aurons l'occasion de présenter une contre-preuve. Avant que l'arbitre rédige sa décision, les deux parties fourniront des arguments fondés sur la preuve entendue pendant les audiences.

Conventions collectives négociées = meilleures relations du travail

Nous devons continuer à rappeler à la direction de Postes Canada, ensemble et à tous les niveaux, que la meilleure façon d'améliorer la relation entre les parties est de tenter de régler les problèmes par la négociation. Les conventions collectives imposées font rarement le bonheur des deux parties. Faisons savoir à M. Doug Ettinger, le nouveau président-directeur général de Postes Canada, que nous voulons que nos conventions collectives soient négociées.

Il est temps que Postes Canada se présente à la table!

Solidarité,

Nancy Beauchamp

Négociatrice en chef, unité des FFRS

Sylvain Lapointe

Au nom du Comité de négociation, Unité urbaine

2019-2023 / Bulletin #019

/bt-sepb 225 /jrg scfp 1979

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue